

DIRECTIVES POUR LES CAMPS DE JOUR

Aperçu

Les camps de jour comprennent des programmes à court terme qui fournissent soins et éducation aux enfants de tous âges. Le présent document a pour but d'aider les prestataires de camps de jour à réduire le risque de transmission de la COVID-19 aux participants, au personnel et à d'autres personnes-ressources. Les prestataires de camps de jour doivent également suivre les [Workplace Guidance for Business Owners](#) (directives sur les milieux de travail à l'intention des propriétaires d'entreprise; en anglais seulement).

Bon nombre des endroits où les camps de jour se déroulent normalement, comme les centres de loisirs, demeurent fermés. Les camps de vacances sont interdits.

Atténuation des risques associés à la COVID-19

Sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Les camps de jour peuvent se dérouler en cohortes de 10 personnes. Cela comprend le personnel et les enfants.• Une cohorte est définie comme un groupe d'enfants et de membres du personnel qui leur sont affectés, qui restent ensemble tout au long de la journée.• Les membres du personnel, les parents ou tuteurs et les enfants ne doivent pas participer au camp de jour s'ils sont malades, même si les symptômes ressemblent à ceux d'un léger rhume. Les symptômes à surveiller comprennent la fièvre, la toux, l'essoufflement, le mal de gorge, le nez qui coule, la congestion nasale, les maux de tête et une sensation générale de malaise.• Le personnel doit demander aux parents et aux tuteurs de vérifier la température de leurs enfants chaque jour avant de se présenter au camp de jour. Il faut rappeler cette exigence aux parents et aux tuteurs lorsqu'ils inscrivent leurs enfants au camp de jour pour la première fois et au moyen de panneaux visibles aux entrées et aux zones de dépôt et de prise en charge.• Le personnel doit effectuer un dépistage actif des symptômes de chaque enfant chaque jour avec le parent ou le tuteur au moment où ils déposent leurs enfants.• Les camps de jour doivent tenir des registres quotidiens des personnes qui entrent au camp de jour et qui y restent pendant 15 minutes ou plus (p. ex., le personnel qui travaille chaque jour, les enfants, etc.). Les dossiers doivent être tenus à jour et doivent être accessibles afin de faciliter la recherche des contacts en cas d'écllosion.• La présence de tous les visiteurs ou invités spéciaux doit également être consignée.• Tout camp de jour lié à un cas confirmé ou probable de COVID-19 devra fermer pendant au moins 72 heures pour permettre la recherche des contacts, puis il devra se conformer aux recommandations du ministère de la Santé de l'Alberta.
Maladie	<ul style="list-style-type: none">• Si un enfant présente des symptômes pendant qu'il participe au camp de jour, il doit être isolé des autres enfants; le parent ou tuteur doit en être avisé et celui-ci doit venir chercher son enfant immédiatement. Si un espace séparé n'est pas disponible, il faut garder l'enfant à une distance d'au moins 2 mètres des autres enfants.• Si un enfant exige des soins devant être prodigués en contact étroit, le personnel peut continuer à s'occuper de lui jusqu'à ce que le parent ou le tuteur puisse venir le chercher. Le personnel doit porter un masque pendant toutes les interactions avec l'enfant et doit éviter tout contact avec les sécrétions des voies respiratoires de l'enfant.• Le personnel doit se laver les mains avant d'enfiler et de retirer un masque, et après l'avoir retiré (conformément aux Mask Guidance (directives sur l'utilisation des masques; en anglais seulement), et avant de toucher tout objet utilisé par l'enfant et après l'avoir touché.• Tous les objets utilisés par l'enfant pendant qu'il est isolé doivent être nettoyés et désinfectés dès la prise en charge de l'enfant. Les articles qui ne peuvent être nettoyés et désinfectés (p. ex., papier, livres, casse-têtes en carton) doivent être retirés du camp de jour et entreposés dans un contenant scellé pendant au moins 10 jours.• Si un membre du personnel contracte une maladie au travail, il doit immédiatement se retirer de tout contact avec les autres, en avisant son superviseur et rentrer à la maison.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COVID-19

DIRECTIVES POUR LES CAMPS DE JOUR

Procédures de dépôt et de prise en charge	<ul style="list-style-type: none">• Dans la mesure du possible, les camps de jour doivent élaborer des procédures de dépôt et de prise en charge qui favorisent l'éloignement physique et la séparation des cohortes. La création d'entrées distinctes pour les cohortes, la désignation d'un parent ou d'un tuteur pour prendre en charge et déposer chaque enfant, l'échelonnement des entrées ou la limitation du nombre de personnes dans les zones d'entrée comptent parmi les stratégies possibles.• Il ne doit y avoir aucun visiteur non essentiel au camp de jour. Les parents ou les tuteurs peuvent assister au camp de jour au besoin, mais ils doivent y passer le moins de temps possible.• Dans la mesure du possible, les exploitants et le personnel de camps de jour doivent recourir au téléphone ou à la vidéoconférence pour rencontrer le personnel, les parents et les tuteurs.• Les parents et les tuteurs qui prennent en charge les enfants de plus d'une cohorte au centre ne doivent pas être autorisés à entrer en contact avec les autres enfants des cohortes.• Un désinfectant pour les mains à base d'alcool contenant au moins 60 % d'alcool doit être placé dans toutes les entrées de la zone du camp de jour à l'usage du personnel, des parents qui prennent en charge ou qui déposent des enfants et d'autres visiteurs essentiels.• Les distributeurs ne doivent pas se trouver à des endroits accessibles aux jeunes enfants, car le désinfectant pour les mains à base d'alcool n'est généralement pas recommandé aux jeunes enfants.• Des panneaux doivent être affichés pour rappeler aux personnes de ne pas entrer si elles sont malades (même si les symptômes ressemblent à ceux d'un léger rhume).
Éloignement physique	<ul style="list-style-type: none">• Une cohorte ne peut pas entrer en contact avec une autre cohorte ou occuper la même pièce ou le même espace en même temps, y compris pendant le dépôt ou la prise en charge d'enfants, les repas, le temps de jeu, les activités à l'extérieur, dans les salles du personnel, etc.• Il est possible d'offrir plus d'un camp de jour par immeuble, à condition de maintenir l'écart entre les camps de jour (entrées/sorties et toilettes séparées) et de respecter toutes les exigences en matière de santé.• Dans la mesure du possible, il faut respecter les consignes d'éloignement physique.<ul style="list-style-type: none">○ Éviter les salutations en contact étroit comme les câlins ou les poignées de main, et encourager les gens à se saluer de loin physiquement, en se donnant une tape de main virtuelle ou en faisant un signe de la main, par exemple.○ Prévoir des activités à distance, comme la poursuite des ombres, et éviter les activités qui exigent de se rassembler autour d'un objet en particulier ou dans une zone restreinte.• Lorsqu'un espace extérieur partagé est utilisé (p. ex., espace vert), les cohortes doivent maintenir une distance de 10 mètres entre elles.
Utilisation des espaces partagés	<ul style="list-style-type: none">• Si plus d'un groupe compte utiliser les structures de jeu, celles-ci ne peuvent être utilisées que par une seule cohorte à la fois et doivent être nettoyées et désinfectées avant et après leur utilisation par chaque cohorte.• Une seule cohorte à la fois peut utiliser le même espace de jeu extérieur. Respecter les consignes d'éloignement physique dans la mesure du possible. Chaque cohorte doit disposer d'équipement désigné (p. ex., balles, équipement non fixé) ou nettoyer et désinfecter l'équipement entre les utilisations par les cohortes.• Le camp de jour doit dresser un plan pour prévenir le contact entre les cohortes dans les toilettes et pour réduire au minimum le nombre de surfaces partagées dans les toilettes.• Les camps de jour qui utilisent un espace servant à d'autres groupes d'utilisateurs (p. ex., camps de jour dans les musées, dans les centres communautaires, etc.) doivent veiller à ce que l'espace soit nettoyé avant et après son utilisation. Il est recommandé qu'une personne de la cohorte effectue le nettoyage directement avant l'entrée et après la sortie du groupe dans l'espace. Un journal de nettoyage doit être affiché et utilisé pour assurer le suivi du nettoyage.
Planification du camp de jour	<ul style="list-style-type: none">• Pour faciliter la planification des activités, les membres du personnel doivent se poser les questions suivantes afin de déterminer le risque associé aux activités et s'ils sont autorisés à les mener.<ul style="list-style-type: none">○ L'activité enfreint-elle une ordonnance de santé publique?○ L'activité comporte-t-elle des surfaces partagées ou des objets fréquemment touchés par les mains?○ Une activité peut-elle être modifiée pour augmenter les possibilités d'éloignement physique?• Afin de respecter les exigences en matière de distance physique, les déplacements sur le terrain et les activités nécessitant un transport en groupe sont interdits.• Décaler les pauses repas et les pauses collations pour favoriser l'éloignement physique parmi les participants.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COVID-19

DIRECTIVES POUR LES CAMPS DE JOUR

Repas et collations provenant d'un service d'alimentation	<ul style="list-style-type: none">• Aucun service de repas libre-service ou familial n'est autorisé.• Les aliments fournis par la famille doivent être entreposés avec les effets personnels de l'enfant ou, s'il faut les réfrigérer, être conservés dans un endroit désigné pour la cohorte de l'enfant et ne doivent pas être manipulés par le personnel d'autres cohortes.• Une pratique exemplaire consiste à appliquer une politique interdisant le partage de nourriture et à veiller à ce que tous les participants au camp apportent leurs propres bouteilles d'eau. Veiller à ce que les participants apposent une étiquette sur leurs effets personnels.• Aucune activité impliquant la participation des enfants à la préparation des aliments n'est autorisée.• Veiller à ce que le personnel de manipulation des aliments pratique une hygiène méticuleuse des mains et soit exclu du travail s'il présente des symptômes.• Dans la mesure du possible, les enfants doivent s'exercer à se tenir à une distance physique des autres lorsqu'ils mangent.• Il ne doit y avoir aucun aliment commun (p. ex., salière et poivrière).• Les repas doivent être servis en portions individuelles par un membre du personnel désigné à chaque enfant.• Les ustensiles, et non les doigts, doivent être utilisés pour servir les aliments.
Nettoyage	<ul style="list-style-type: none">• Tous les jours, les camps de jour doivent effectuer une désinfection et un nettoyage fréquents et en profondeur.• Nettoyer et désinfecter les objets et surfaces fréquemment touchés conformément aux Public Health Guidelines for Environmental Cleaning of Public Facilities during Respiratory Illnesses in the Community (directives de santé publique en matière de nettoyage environnemental des installations publique pendant les maladies respiratoires dans la collectivité; en anglais seulement) des Services de santé de l'Alberta.